

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du dimanche 27 juin 2010

L'assemblée générale ordinaire a été convoquée par courrier ou courriel en date du 20 mai 2010 et s'est tenue au Château de Breteuil.

À la date de l'assemblée, l'association comptait 200 adhérents (110 femmes, 90 hommes). 143 personnes étaient présentes ou représentées, soit 71,5 % des actifs. Le quorum requis – selon l'article 16 des statuts – étant de 1/3 des membres actifs, la séance a été ouverte à 14h30 par le président.

Sommaire

I.	Rapport moral du président :	2
II.	Rapport financier de la trésorière :	2
III.	Modification de l'ordre du jour de la séance :	2
IV.	Démission du conseil d'administration élu le 28 juin 2009 :	3
V.	Election du nouveau conseil d'administration :	3
VI.	Interruption de séance :	3
VII.	Présentation de la Saison 2010-2011 :	4
a.	Organisation des Salles :	4
b.	Organisation des Cours :	4
c.	Règlement et Changement de groupe :	6
d.	Le Vivier	7
e.	Calendrier des cours	7
f.	Les Pratiques	8
g.	Les Lundis de l'Impératrice :	8
h.	Les Stages :	9
i.	Les Tarifs :	9
j.	Les Bals	9
i.	Les p'tits bals	9
ii.	Journée du Patrimoine	10
iii.	Grand Bal d'Hiver	10
iv.	Grand Bal de Printemps	11
VIII.	Questions	12
IX.	Clôture de séance	13

I. Rapport moral du président :

Le président, Jacky Jault, a commenté les principales réalisations de la saison 2009-2010 :

- Le nombre d'adhérents est stable et voit un équilibre homme/femme s'instaurer depuis qu'une inscription féminine au cours est conditionnelle à celle d'un homme.
- Une animation privée au Château de Breteuil a été réalisée par 12 danseurs, permettant la mise à disposition de 2 cars avec chauffeurs. Cette contre-partie non utilisée pour le Bal d'Épernay est toujours à la disposition de Carnet de Bals.
- Une animation privée aux Folies-Bergères a été portée au profit de l'Association Française des Professeurs de Chant, en remerciement de tous les services qu'Yves Ormezzano, membre de l'AFPC rend à Carnet de Bals.
- La Journée du Patrimoine le 19 septembre 2009 sur le thème du Bal des Canotiers a eu lieu au Château de Breteuil avec la participation de Révérences de Lyon, de leur orgue de barbarie et des peintres de la vallée de Chevreuse.
- Le Bal des 20 ans s'est tenu à l'hôtel Westin le 21 novembre 2009, regroupant 210 participants pour un prix de revient par personne de 235 euros.
- La participation au concours de Quadrille organisé par l'association « Calèche et Crinoline », qui a permis aux danseurs de se classer 2^{ème}.
- Une animation a été faite au château de Breteuil le 5 juin 2010 pour un montant de 2000 euros.
- Une autre animation pour les amis américains du château de Versailles à la Mairie de Paris le 26 juin 2010 a rapporté 2500 euros.
- Le Bal de Printemps à Épernay a été annulé faute de participants.

Le bilan moral du président a été adopté à l'unanimité moins une voix, M. Jean-Marc Foisy s'étant abstenu.

II. Rapport financier de la trésorière :

La trésorière, Geneviève Jacques, a présenté les comptes de l'association. La bonne santé de ses comptes a été renforcée par l'absence de dépense pour le Bal de Printemps et le gain rapporté par les prestations non prévues, à l'Hôtel de Ville et au château de Breteuil.

Ses comptes font apparaître un bilan positif de 6431,37 euros.

Il est à noter qu'un acompte de 3000 euros a déjà été versé pour le Bal d'Hiver 2010.

Le bilan financier de la trésorière a été adopté à l'unanimité.

III. Modification de l'ordre du jour de la séance :

Le président ne souhaitant pas renouveler sa candidature pour la saison 2010-2011, il demande que l'équipe présentant les projets pour la nouvelle saison ait été reconnue par vote.

Or, il est souligné que les nouveaux projets ont été portés par des membres du Conseil actuel, et que même si ces derniers venaient à ne pas être élus, ce programme courrait car les saisons de Carnet de Bals se préparent d'une année à l'autre.

Malgré cette remarque, la modification de l'ordre de la séance est appliquée et le conseil d'administration démissionne avant la présentation de la nouvelle saison.

IV. Démission du conseil d'administration élu le 28 juin 2009 :

Le conseil d'administration sortant était composé de 9 personnes :

- Président : Jacky Jault (ne renouvelant pas son mandat)
- Secrétaire : Marie-Renée Piga
- Trésorière : Geneviève Jacques (ne renouvelant pas son mandat)
- Secrétaire adjointe : Céline Perron d'Arc
- Conseiller d'administration : Marie Dauvois (ne renouvelant pas son mandat)
- Conseiller d'administration : Jean-Marie Bruson (ne renouvelant pas son mandat)
- Conseiller d'administration : Eric Burté
- Conseiller d'administration : Arnaud de Giovanni
- Conseiller d'administration : Yves Ormezzano

V. Election du nouveau conseil d'administration :

Cinq nouveaux candidats se sont proposés pour rejoindre le bureau sortant :

- Sylvie Delatte
- Liliane Lemaistre
- Clémence Troesch
- Hélène Vanmalle
- Fanny Wilk

Chaque candidat s'étant présenté individuellement, le vote a eu lieu.

Les 143 présents ou représentés se sont exprimés par vote.

La nouvelle liste de 10 candidats ainsi constituée a été élue à la majorité des voix :

- | | |
|-----------------------|----------|
| - Eric Burté | 136 voix |
| - Sylvie Delatte | 78 voix |
| - Arnaud de Giovanni | 138 voix |
| - Liliane Lemaistre | 89 voix |
| - Yves Ormezzano | 104 voix |
| - Céline Perron d'Arc | 142 voix |
| - Marie-Renée Piga | 128 voix |
| - Clémence Troesch | 124 voix |
| - Hélène Vanmalle | 125 voix |
| - Fanny Wilk | 124 voix |

VI. Interruption de séance :

Le président sortant non renouvelé quitte son siège et rejoint la salle après une présentation de ses projets personnels.

VII. Présentation de la Saison 2010-2011 :

a. Organisation des Salles :

Carnet de Bals est une association ayant pour but de recréer le bal tel qu'il aurait existé au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

Or les tarifs des salles ne cessent d'augmenter surtout à Paris. Il en résulte que si l'on souhaite continuer à organiser des bals à des tarifs attractifs, Carnet de Bals doit les financer en partie.

Pour ce faire, Carnet de Bals doit réaliser des économies. Depuis l'augmentation de la location de la salle de cours à la Maison du Cambodge début 2009, Carnet de Bals ne peut plus prévoir de participer pleinement au financement des Bals.

À cette fin, une des toutes premières tâches a été de trouver une salle plus économique.



« Arts et Mouvement » et Michelle Nadal nous ont offert cette année la possibilité de réaliser cette économie.

En effet, un protocole d'accord a été établi entre « Arts et Mouvement » et « Carnet de Bals » précisant que « Carnet de Bals » assure l'enseignement de la danse XIX^e « d'Arts et Mouvement » pour lequel « Arts et Mouvement » met à disposition la salle Buffault.

Ce partenariat présente de nombreux avantages :

- Un premier rapprochement entre associations de danse XIX^e
- De nouvelles possibilités (petits bals de Saint Sulpice, ...)
- Une économie annuelle de 3500 euros pour la location de la salle.

Ainsi, les cours et les stages auront-ils lieu au Centre Sportif Buffault, situé 26, rue Buffault, Paris IX (Métro Cadet, le Pelletier ou Notre-Dame de Lorette).

Les pratiques et les lundis auront lieu à la Maison du Cambodge, 27, boulevard Jourdan, Paris XIV (Métro Porte d'Orléans ou de Gentilly, RER B Cité universitaire). En effet, aucun accord n'a pu être trouvé sur ces horaires pour la salle Buffault.

Une des tâches importantes de l'année à venir sera de trouver une salle permettant d'accueillir les pratiques et les lundis.

b. Organisation des Cours :

Le nombre de participants au cours ne cesse d'augmenter. Or, l'organisation des groupes n'a pas suivi cette croissance.

Pour cette saison, nous proposons une organisation sur 3 niveaux :

- Niveau débutant :

Ce groupe s'adresse à toutes les personnes débutant dans la pratique des danses du XIX^e siècle à Carnet de Bals.

Le programme comprend l'apprentissage des danses incontournables d'un bal de l'époque.

Pas	Quadrilles	Chorégraphies	Animations
Valse endroit Polka Mazurka Coquette Gracieuse ...	Quadrille Français Quadrille des Lanciers	Anglaise Révérences Valse des Familles	Barcarolles Forgerons Polka tyrolienne

- Niveau intermédiaire divisé en 2 groupes ayant le même programme avec 2 pédagogies différentes :

- **Cours de Bals**

Ce groupe s'adresse à toutes les personnes ayant acquis les incontournables et souhaitant les mettre en pratique par l'apprentissage d'un grand nombre de chorégraphies.

Ce cours assure également la mise en place des danses dans l'espace et dans la musique.

Le programme comprend le répertoire ordinaire d'un bal du XIX^e siècle.

- **Cours avancé**

Ce groupe s'adresse à toutes les personnes maîtrisant le répertoire ordinaire des danses du XIX^e siècle et souhaitant les perfectionner et les détailler.

Le programme comprend le répertoire ordinaire détaillé et approfondi d'un bal du XIX^e siècle.

Pas	Quadrilles	Chorégraphies	Animations
Valse envers Galop ...	Quadrille américain Quadrille du prince impérial ...	Berline Carré d'Ennovy Pauline	Carrés Colonnes Fantaisies

- **Niveau confirmé :**

Ce groupe s'adresse à toutes les personnes maîtrisant parfaitement le répertoire étudié dans les groupes précédents.

Ce cours nécessite un important travail de mémorisation.

Le programme comprend toutes les danses les plus complexes du répertoire d'un bal du XIX^e siècle.

Pas	Quadrilles	Chorégraphies	Animations
Pas français Pas de rédowa ...	Quadrille américain de Musard Quadrille des cinq parties du monde...	Bigéard Néva Polka nationale	

Aucun participant n'est inscrit d'office au cours « Avancé ». Un choix doit être fait par le participant auquel la proposition « Cours de Bal » / « Avancé » est faite sur le bulletin d'inscription.

Le choix est obligatoire, puisque personne ne peut participer à plusieurs groupes.

Il est expressément demandé de s'inscrire au plus tôt afin de nous laisser le temps d'organiser les groupes selon le nombre d'inscrits. Les chèques ne sont de toute manière jamais encaissés avant septembre.

c. Règlement et Changement de groupe :

Un règlement a été mis en place pour la première fois.

Ce règlement est appelé à évoluer et être amendé au fil des ans :

1- Carnet de Bals est une association de loi 1901, tout le monde peut adhérer. Chaque adhérent peut participer à ses bals en réglant ses droits d'inscription et en se conformant à l'étiquette et aux consignes préconisées pour chaque bal.

2- Carnet de Bals n'est pas une école de danse, mais dispense des cours de danse du XIX^e siècle permettant de participer pleinement à ses bals.

2.1- Toute nouvelle inscription au cours commence au niveau débutant.

2.2- Chaque nouvelle inscription d'une danseuse au cours est conditionnelle à l'inscription d'un danseur à ce cours.

2.3- Tout passage dans un nouveau groupe s'opère obligatoirement en couple.

2.4- Les hommes seuls peuvent être amenés à être inscrits seuls ou passer seuls, pour équilibrer les niveaux supérieurs.

2.5- L'apprentissage du répertoire du groupe débutant s'étend au moins sur 2 ans.

2.6- Les passages s'effectuent uniquement en septembre-octobre.

2.7- Tout passage est proposé par le Professeur et est entériné par le Conseil d'Administration.

2.8- En cas de contestation sur l'affectation d'un couple d'adhérents à un groupe, le couple d'adhérents est invité à passer, pour justifier sa requête, un test de niveau établi selon une grille de passage définie par le Conseil d'Administration.

3- Les Pratiques sont ouvertes à tous les participants aux cours.

3.1- Les Pratiques ont pour but de faire répéter les chorégraphies enseignées en cours et de pratiquer les danses ordinaires de bal.

4. Les "Lundis de l'Impératrice" sont publics et ouverts aux adhérents comme aux non-adhérents.

5. Le Vivier n'est pas un cours. Il permet la préparation d'animations assurant des financements ou des aides pour nos bals. Les participants au Vivier sont sélectionnés selon :

- leur maîtrise des danses programmées,
- l'écoute et la mise en application des remarques techniques,
- la qualité de leur présentation et de leur costume,
- leur convivialité,
- leur représentativité XIX^e

Ce règlement est distribué avec le programme de la saison 2010-2011.

De plus, chaque élève inscrit à un groupe aura la possibilité de solliciter un changement de groupe pendant les mois de septembre-octobre. Ainsi, un participant inscrit dans un niveau autre que celui qu'il estime être le sien peut demander à passer un test en couple selon un programme qui sera publié sur le site. Le test se déroule en couple et doit être réussi en couple conformément à une grille de passage définie par le Conseil d'Administration.

d. Le Vivier

Le Vivier occupera une plage horaire consacrée à la préparation de présentations utiles financièrement à l'association.

Le Vivier est constitué :

- de danseurs de réserve aptes à assurer une prestation impromptue,
- de danseurs supplémentaires sélectionnés selon les besoins d'une présentation annoncée.

Cette gestion impliquera d'autant plus des participants un engagement moral fort.

Les participants seront sélectionnés selon :

- Leur maîtrise des danses programmées
- L'écoute et la mise en application des remarques techniques
- La qualité de leur présentation et de leur costume
- Leur convivialité
- Leur représentativité XIX^e

Aucune affectation n'a été effectuée et dépendra des réinscriptions de la saison 2010-2011.

e. Calendrier des cours

Le calendrier des cours d'Yvonne est :

Cours	09 et 10/10/2010
	06 et 07/11/2010
	11 et 12/12/2010
	08 et 09/01/2011
	05 et 06/02/2011
	12 et 13/03/2011
	09 et 10/04/2011
	07 et 08/05/2011
	28 et 29/05/2011

Avec les horaires suivants :

- Débutant samedi 16h30 – 18h30
- Avancé samedi 18h45 – 20h45
- Vivier dimanche 10h00 – 12h00
- Confirmé dimanche 13h30 – 15h30
- Cours de Bal dimanche 15h45 – 17h45

f. Les Pratiques

Les Pratiques ont pour objet :

- La pratique des danses de Bal,
- La révision des danses enseignées en cours.

Les Pratiques sont ouvertes à tous les participants aux cours.

Les Pratiques ont toujours lieu à la Maison du Cambodge.

La formule progressive est conservée.

Le calendrier des pratiques est le suivant :

Pratiques	16/10/2010
	20/11/2010
	22/01/2011
	26/02/2011
	26/03/2011
	16/04/2011
	11/06/2011

g. Les Lundis de l'Impératrice :



Les Lundis de l'Impératrice sont des soirées informelles que l'impératrice organisait pour ses proches dans ses salons des Tuileries. Ces soirées pouvaient regrouper 600 invités et permettaient de faire des tentatives et des essais pour les Bals officiels.

Cette saison, une expérience sur 3 Lundis sera mise en place. Ces derniers prendront la forme de Bals informels, ouverts à tous, adhérents et non-adhérents, le samedi de 19 h à minuit à la maison du Cambodge.

Ce projet a pour but de :

- Renforcer la convivialité entre les groupes
- Donner des entraînements aux bals
- Faire pratiquer les danses de bals.

Lundis	16/10/2010
	22/01/2011
	26/03/2011

h. Les Stages :

Quatre jours de réserve sont prévus dans le calendrier de l'année pour nous permettre de reporter un cours d'Yvonne en cas d'empêchements tels que nous en connûmes par le passé (nouvel an cambodgien, etc...)

S'ils restent disponibles, ces jours de réserve seront consacrés à des stages de préparation de Bal.

Ces stages seront annoncés à chaque trimestre et coïncident avec des week-ends de pratiques

Stages	21/11/2010
	20/03/2011
	15/05/2011
	12/06/2011

i. Les Tarifs :

Les tarifs restent inchangés cette saison et tous nos efforts seront déployés pour que les Bals aient un prix attractif.

Des tarifs « moins de 30 ans » sont proposés cette saison. Pour estimation, si cette mesure avait été mise en place au cours de la saison écoulée, sur 114 participants au cours 3 personnes en auraient bénéficié.

Les tarifs pleins sont proposés d'office et le tarif réduit sera appliqué sur présentation d'un justificatif d'un âge inférieur ou égal à 30 ans au 1^{er} janvier de l'année d'inscription.

j. Les Bals

i. Les p'tits bals

Grâce à notre partenariat avec « Arts et Mouvement », Carnet de Bals bénéficiera de 2 petits bals gratuits :

- Bal de Noël le 17 décembre 2010
- sur le thème « Parents – Enfants »
- Carnaval des Femmes le 8 mars 2011

ii. Journée du Patrimoine

La Journée du Patrimoine aura lieu le 19 septembre 2010 au Château de Breteuil avec pour thème « 1870 – Instauration de la III^e République »



Une répétition générale aura lieu le 18 septembre 2010 de 16h30 à 20h30 à la salle Buffault.

iii. Grand Bal d'Hiver



Pour ce Bal, notre désir fut de renouer avec une unité de lieu complète et une durée d'une nuit, comme cela se pratiquait pour un bal à l'époque. Soit un Bal dans un hôtel particulier ayant une vraie unité de style et qui finirait avec le lever du jour...

Le grand Bal d'Hiver aura lieu le 27 novembre 2010 aux Salons France-Amériques près des Champs-Élysées.

Le thème en sera l'Expédition du Mexique.

Dans un hôtel particulier sur 3 niveaux, tous parfaitement conservés depuis 1863, le Bal aura lieu jusqu'à 4 heures du matin.

Une enfilade de 4 salons au 3^{ème} niveau pour danser, un escalier monumental, un 1^{er} niveau pour... Surprise !



iv. Grand Bal de Printemps

Pour ce bal, nous retrouverons l'unité de lieu et de temps, un lieu totalement d'époque avec un bal, qui dure une nuit.

Nous avons aussi puisé notre inspiration dans le courant « Troubadour ». En effet, ce courant a certainement été l'un des plus présents tout au long du XIX^e siècle et ne fait actuellement pas partie de notre répertoire. Le souhait a donc été de faire une première approche d'un « Bal troubadour ».

Pour ce galop d'essai, un lieu Renaissance nous semblait tout indiqué. Le passé Second Empire de Fontainebleau nous a tout naturellement dirigé sur ce choix.



Le Bal de Printemps aura lieu le samedi 18 juin 2011 au chateau de Fontainebleau sur un thème « Troubadour ».



VIII. Questions

- Une première question a porté sur le Vivier, pour savoir si des danseurs extérieurs au cours d'Yvonne pouvaient en faire partie. Il a été souligné que le Vivier se voulait être représentatif de Carnet de Bals et donc de son enseignement. Le souhait n'est donc pas d'ouvrir le Vivier à l'extérieur, afin de conserver cette représentativité.

- Ensuite, il a été souligné que vu le petit nombre de participants du groupe confirmé aux pratiques, il n'est pas toujours possible de répéter les chorégraphies enseignées à ce niveau. En effet, il est difficile de prévoir le contenu du programme des pratiques tant que les inscriptions ne sont pas connues.

- Enfin, il a été demandé quel était le nombre attendu de participants au Cours de Bal. Il a été souligné que le nombre tournerait autour de 35-40 et qu'il était donc primordial que les inscriptions se fassent au plus vite (sachant que les chèques ne seront encaissés que fin septembre) afin de nous laisser le temps de nous réorganiser en cas d'affluence pour partager le groupe en deux.

IX. Clôture de séance

La séance a été levée à 17h30 et a été suivie du traditionnel bal d'après midi.

La première réunion du Conseil d'Administration s'est tenue le 27 juin dans la salle à manger du Château de Breteuil. Sont nommés :

- Président : Arnaud de Gianni
- Secrétaire : Marie-Renée Piga
- Trésorier : Eric Burté
- Conseiller d'administration : Sylvie Delatte
- Conseiller d'administration : Liliane Lemaistre
- Conseiller d'administration : Yves Ormezzano
- Conseiller d'administration : Céline Perron d'Arc
- Conseiller d'administration : Clémence Troesch
- Conseiller d'administration : Hélène Vanmalle
- Conseiller d'administration : Fanny Wilk

Le siège social de l'association a été transféré au 16, rue de la Procession, 75015 Paris.

Le Président
Arnaud de Gianni

La Secrétaire
Marie-Renée Piga

Le Trésorier
Eric Burté